



La criminalité de Pfizer révélée: La princesse royale de Thaïlande dans le coma après avoir reçu le rappel du vaccin Covid de Pfizer Covid

Par [Dr Sucharit Bhakdi](#), [Prof Michel Chossudovsky](#), et

[Redacted](#)

Mondialisation.ca, 04 février 2023

Région : [Asie](#)

Thème: [Science et médecine](#)

« Le 15 décembre, environ trois semaines après sa troisième injection de rappel Pfizer, la princesse Bajrakitiyabha Narendira Debyavati s'est effondrée en raison de problèmes cardiaques et est tombée dans le coma.

« La fille aînée du roi de Thaïlande, âgée de 44 ans et probable héritière du trône, était en excellente santé avant d'être vaccinée et [de s'effondrer en entraînant ses chiens](#). »

Les médias ont semblé se désintéresser de l'affaire après une mise à jour le 9 janvier dans laquelle il était indiqué que la princesse restait dans le coma et que, selon le palais, elle souffrait désormais d'une « arythmie cardiaque sévère résultant d'une inflammation consécutive à une infection à mycoplasme ».

Un porte-parole du gouvernement thaïlandais a déclaré cette semaine au professeur Sucharit Bhakdi que son pays pourrait bientôt devenir le premier au monde à annuler et rendre nuls ses contrats avec le géant pharmaceutique Pfizer et pourrait poursuivre le fabricant de vaccins en dommages et intérêts.

Les propagandistes dans les médias se sont lancés dans une course effrénée pour tenter de discréditer ces nouvelles, et pour affirmer qu'il n'y a « aucune preuve » d'un lien entre le vaccin et la maladie soudaine de la princesse (sans mentionner qu'il n'y a pas non plus de preuve disculpant le vaccin).

Google et d'autres sociétés de Big Tech, ainsi que leurs « vérificateurs de faits » ont à plusieurs reprises diffusé de la désinformation et censuré des informations exactes sur Covid et les vaccins au nom des intérêts de l'industrie du vaccin. » (Sheryl Attikson)

« Une fille de l'actuel roi Rama X s'est effondrée et est dans le coma... moins de 23 jours après la troisième injection, une jeune femme de 44 ans, qui n'avait jamais été sérieusement malade, s'est effondrée et est maintenant dans le coma.

Le diagnostic qui a été donné par les autorités et par l'université est tellement ridicule - elle est censée avoir une infection bactérienne qui ne fera jamais ce dont elle a souffert.

Nous sommes donc déterminés, et les militants thaïlandais qui travaillent sur ce dossier depuis de nombreux mois - des gars formidables, ainsi qu'un professeur de l'université de Bangkok - ont pris contact avec la famille royale, et nous lui envoyons des informations pour

l'alerter sur le fait que, selon toute probabilité, la princesse est victime de cette piqûre, comme tant de personnes dans le monde.

Sucharit Bhakdi, ancien professeur de microbiologie à l'université de Mayence, en Allemagne.

Is Pfizer in trouble with the Thai government over the Thai Princess' « vaccine injury »? □

Here are the facts : [#TechARP](https://t.co/rAONEbou2v#TechARP) [#Thailand](#) [#SucharitBhakdi](#) [#Pfizer](#) [#COVID19](#) [#Vaccine](#) [#Vaccination](#) [#Princess](#) [#Royalty](#) [#Health](#) [#Facts](#) [#FactsMatter](#) [#FactCheck](#) [#Thaipic.twitter.com/heDglgroF5](#)

— Dr. Adrian Wong (@DrAdrianWong) [January 30, 2023](#)

Les hauts fonctionnaires thaïlandais retirent leurs protections contre Pfizer Bio N Tech et pourraient devenir le premier pays au monde à annuler les contrats entre le gouvernement et Pfizer.

Ce qui signifierait que Pfizer devrait rembourser des milliards de dollars en raison des injections qu'ils ont faites au peuple thaïlandais.

Vidéo en anglais :

Commentaire du Prof. Michel Chossudovsky

Nos pensées sont avec la princesse Bajrakitiyabha de Thaïlande.

La décision de la Thaïlande de révoquer son contrat avec Pfizer est un non sequitur. Ce dont il est question ici, c'est la criminalité et la valeur de la vie humaine.

Le gouvernement royal thaïlandais devrait envisager une procédure pénale à l'encontre de Pfizer (qui a déjà un casier judiciaire pour commercialisation frauduleuse auprès du ministère américain de la Justice (2009)).

Nous ne sommes plus dans le domaine du « marketing frauduleux ».

Le vaccin a été lancé à la mi-décembre 2020. Un rapport confidentiel de Pfizer, publié en octobre 2021 dans le cadre de la liberté d'information, confirme sans équivoque, sur la base des données enregistrées de mi-décembre 2020 à la fin février 2021, que le vaccin est une substance toxique entraînant mortalité et morbidité.

Le rapport qui est maintenant dans le domaine public devrait être consulté par le gouvernement royal thaïlandais :

« Pfizer avait déjà reçu plus de 1 200 rapports de décès prétendument causés par le vaccin et des dizaines de milliers d'effets indésirables signalés, dont 23

cas d'avortements spontanés sur 270 grossesses et plus de 2 000 rapports de troubles cardiaques. »

Les preuves sont accablantes. Les données compilées de la mi-décembre 2020 à la fin février 2021 confirment sans équivoque « l'homicide involontaire ». Sur la base de ces preuves, Pfizer avait la responsabilité d'annuler et de retirer immédiatement le « vaccin ».

La commercialisation mondiale par Pfizer du vaccin Covid-19 au-delà du 28 février 2021 ne constitue plus un « acte d'homicide involontaire ».

Le meurtre, par opposition à l'homicide involontaire, implique une « intention criminelle ».

Le vaccin Covid-19 de Pfizer constitue un acte criminel. D'un point de vue juridique, il s'agit d'un « acte de meurtre » appliqué dans le monde entier à une population cible de 8 milliards de personnes. C'est un projet de plusieurs milliards de dollars.

Le rapport « confidentiel » de Pfizer contient des preuves détaillées de l'impact du « vaccin » sur la mortalité et la morbidité.

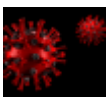
Ces données qui émanent de la « bouche du cheval » peuvent être utilisées pour confronter ainsi que formuler des procédures légales criminelles contre Pfizer.

Voir l'article détaillé ci-dessous :



[Vidéo: Rapport « secret » de Pfizer sur le vaccin Covid. Au-delà de l'homicide involontaire. Les preuves sont accablantes. Le vaccin devrait être immédiatement retiré dans le monde entier](#) Par [Prof Michel Chossudovsky](#) et [Caroline Mailloux](#), 17 mai 2022

Voir également :



[Une véritable bombe : Aux États-Unis le CDC ne reconnaît plus le test PCR comme une méthode valide pour détecter les « cas confirmés de Covid-19 »](#) Par [Prof Michel Chossudovsky](#), 18 janvier 2022

Article original en anglais :



[Video: Pfizer Criminality Exposed: Thailand's Royal Princess In Coma after Covid Pfizer Vaccine Booster](#)

Traduit par [Mondialisation.ca](#) avec DeepL

La source originale de cet article est Mondialisation.ca

Copyright © [Dr Sucharit Bhakdi](#), [Prof Michel Chossudovsky](#), et [Redacted](#), Mondialisation.ca, 2023

Articles Par : [Dr Sucharit Bhakdi](#), [Prof Michel Chossudovsky](#), et [Redacted](#)

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexacts.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](#) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](#) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

[Mondialisation.ca](#) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca